

En présence de la Direction représentée par : **Xavier Riboulet, Samuel Bignon, Josiane Lacroze accompagnée de Blandine Belfio (alternante à la RH), ainsi que Jean-François Karpinsky pour tout ou partie de la réunion.**

Vos élus de proximité : **Boris Chague, Elise Daycard, Nathalie Pinard de Puyjoulon et Hervé Morin**

---

Lors de cette instance, nous avons demandé une modification de l'ordre du jour afin de discuter **d'un accident du travail survenu le 25 octobre au service de la gestion d'antenne.** La direction nous a expliqué que le directeur régional était en vacances et le DRH en télétravail ce jour-là, mais que tous les 2 se tenaient au courant de la prise en charge de la salariée concernée.

Néanmoins, au vu des précédents incidents et accidents de travail survenus en Aquitaine tout au long des années 2018 et 2019, alors que nous avons alerté la direction dès avril pour des risques psycho-sociaux, que notre alerte pour danger grave et imminent de juillet dernier a engendré un plan d'action de la direction dont les effets tardent à se faire sentir, les élus, à l'unanimité des personnes présentes (4 sur 6), ont décidé de déclencher une **alerte pour risque grave révélé par un accident du travail**, afin que toutes les causes de

dysfonctionnements professionnels soient identifiées et que la direction engage les mesures qui s'imposent pour garantir la santé mentale et physique des salariés. Un retour au fonctionnement normal du service de Gestion d'Antenne / RSCA s'impose urgemment.

Par cette procédure, les élus saisissent le CSE pour une expertise pour risque grave.

Ce dernier accident du travail confirme que **les gestionnaires d'antenne et les responsables de suivi et de conduite d'antenne sont en danger**, dû en partie au sous-effectif chronique, au manque de reconnaissance du travail des salariés, à la surcharge de travail chronique et au manque de formation.

Réponse de la Direction : Il y a des difficultés pour que les 4 postes de gestionnaires d'antenne soient constants, il y a pénurie, il s'agit d'un

métier en tension. « Il existe une compétence complémentaire de gestion d'antenne, nous avons envisagé de faire un appel à candidature. Mais il ne s'agit pas d'une mesure d'urgence. »

Le chef du service GA nous a expliqué que, de son point de vue, son service n'est pas en sous-effectif et qu'une simple aide des autres centres, Poitiers et Limoges peuvent le soulager, et « on compte sur eux ». Sauf que eux aussi ont leurs problèmes !

Les élus constatent que l'antenne d'Ajaccio dispose de 5 ETP de gestionnaires d'antenne pour gérer France 3 Corse et Via Stella, avec une partie de la grille identique aux 2

antennes. Bordeaux ne dispose que de 3 ETP de gestionnaires d'antenne + 1 RSCA pour un nombre d'heures d'antenne supérieur, avec des programmes plus courts et aucune grille commune entre F3 et .3NoA.

Les élus restent persuadés que cette crise est due à une surcharge de travail et un manque d'effectif. D'autant que la salariée a été chargée de former ses collègues, en plus de son travail !

S'en est suivi un débat sur le surinvestissement de certains salariés : nous avons rappelé fermement qu'il est de la prérogative et du devoir du chef de service de veiller à ce que ses collaborateurs ne se retrouvent pas dans cette situation...

---

## **Danger grave et imminent suite aux accidents du travail du 4 juillet 2019**

Les élus ont déclenché un danger grave et imminent suite aux accidents du travail du 4 juillet 2019.

Le retour des protagonistes devait se faire sous certaines conditions qui ne sont pas remplies, pour preuve l'insécurité ressentie par une des deux parties.

En l'état, et au regard des différents événements qui viennent de se produire, nous pensons qu'il y a un lien de cause à effet. Nous n'avons pas d'éléments tangibles pour lever le danger grave et imminent sereinement. Le plan d'action est insuffisant, les engagements de la direction sont insuffisants pour que nous considérons que le danger est levé. Les

élus ne souhaitent pas lever le danger grave et imminent.

Réponse de la Direction : les protagonistes ne s'accordent pas pour se rencontrer. Les médecins du travail donnent un avis négatif à une rencontre entre les protagonistes. L'IAPR soulève le fait que la situation est insoluble car les 2 parties ont des objectifs incompatibles.

Les élus : Nous pensons que ce sont les mêmes causes qui entraînent les effets d'accident de travail, dépression, etc.

Le choix est fait de reporter le point à décembre, 2 élus sur 6 étant absentes.

## Plan de développement des compétences 2020 (avant, on appelait cela la formation !)

Présentation des chiffres clefs du budget 2020 France 3 Aquitaine : 71 stagiaires pour 1092 h. de formation et 48738 euros alloués. 82 autres stagiaires seront pris en compte sur le budget central de FTV.

Les 3 axes principaux sont développés :

- Le renforcement de la régionalisation des antennes, avec des formations techniques, thématiques pour les

journalistes, ou encore axées développement numérique.

- Le renforcement des valeurs de l'entreprise, principalement des formations Qualité de Vie au Travail, ou Gestion des conflits, à destination des cadres.
- L'Innovation technologique

Il est aussi prévu des formations de renforcement et de montée en compétence à destination des assistantes.

## Point sur la formation des SST :

Sont-elles lancées ? Y a-t-il eu un appel à candidatures ?

Réponse de la Direction : Il y a des formations en route, notamment à Pau, et qui se poursuivent, en partenariat avec la Croix Rouge

Il y a eu beaucoup de difficultés à garder la formation au mois de juin, des

désistements ont amené à l'annuler. Pour finir, cette formation a été remplacée par une formation individuelle qui coûte plus cher mais qui a le mérite de ne dépendre que de disponibilités individuelles et non collectives.

8 personnes ont été formées en 2019.

## Bilan diversité 2018

**Egalité homme / femme** : on progresse, on passe de 42,8% à 44,4% mais le résultat est contrasté entre les PTA (54% de femmes) et les journalistes (33,7%)

Part des femmes dans l'encadrement supérieur : 2017 : 25% / 2018 : 28,6%. Peut mieux faire, mais nous savons tous les difficultés.

Le contrat de génération se termine à la fin de l'année. Objectifs fixés par le contrat de génération : 20% des collaborateurs. On est à plus de 35%.

**Alternance** : objectif 2,1 % d'alternance en 2018, 2,6% en 2019. On est au-dessus et un alternant supplémentaire a été pris cette année.

**Recrutements** : objectif : 30% de moins de 30 ans ; 4 recrutements en 2018 ; 1 seul de moins de 30 ans

**Accord sénior** : passage à 4 jours pour les 55 ans et plus

**Semaine du handicap la semaine du 18 novembre**

**Orientations sexuelle** : sensibilisation de l'encadrement d'abord par des interventions d'une association « l'autre cercle », « serious game » sur le site de l'uftv

**Diversité ethno-culturelle** : actions dans les écoles, forums etc. La direction privilégie les profils de boursiers pour les alternants.

## Point sur le parc caméras :

France 3 Aquitaine compte 6 caméras de type 200, 3 type 280, 6 type 300 et 13 type 400 dont 2 à la TVR. Toutes sont équipées de monopod, à l'exception des 400.

Une rumeur dans le réseau régional affirme que certaines caméras ne seront pas remplacées ou remplacées par des UTS. Est-ce vrai ?

Réponse de la Direction : Il n'y a aucune stratégie de remplacement par des UTS ; dans les 2 ou 3 ans à venir, il y aura un nouvel appel d'offre pour le parc caméras.

Enfin, les JRI ont-ils été tous accompagnés pour le passage à la HD ?

Oui tous les JRI, CDD inclus, ont été accompagnés de référents. Tous ont été sensibilisés aux problèmes de tirage optique : pour les 200, 280 et 300, le tirage optique est automatique, il faut aller dans le menu. Pour la 400, il est manuel.

Des problèmes de viseur ont été constatés pour les 400 lors du passage à la HD, engendrant des problèmes de vue chez certains JRI. La direction conseille de se rapprocher du service maintenance.

## .3 NoA

Il n'y aura pas de nouvel appel à compétence NoA, Il est décidé de faire monter en compétence les 80 volontaires. Les formations complémentaires de montage NoA seront terminées à la fin de l'année. Des formations Drupal se poursuivent.

Accompagnement SQVT: Questionnaire à tous les collaborateurs (ceux qui travaillent pour Noa et ceux qui n'y travaillent pas) ; ateliers d'échanges ; Observation ergonomique des 3 activités de NoA

Une campagne Noa sera mise en place dans les gares de Nouvelle-Aquitaine les deux dernières semaines de décembre. Les programmes seront mis en avant.

Par ailleurs, tous les débats pour les élections municipales seront diffusés sur Noa. 53 communes de Nouvelle-Aquitaine seront concernées.

Un journal en langue des signes est en projet, avec l'école de langue des signes de Poitiers. Projet également d'une émission autour de l'environnement et des territoires avec Public Sénat.

Un partenariat avec Maïsadour pour un rendez-vous récurrent autour de l'agriculture « Profession agriculteur ». 2 émissions seront faites depuis le salon de l'agriculture, dans DEP et sur Noa.

Pendant toutes les vacances scolaires, suppression de 20h le rattrapage, Tant d'efforts, Au petit pilier, le 21h et Tous les chemins.

## Point sur les congés :

Les congés de Noël ont été validés fin septembre. Le 8 octobre pour les vacances suivantes. Tous les souhaits ont été validés (il nous semble pourtant que pour Noël,

notamment dans les locales, des salariés ont dû modifier leurs congés. Un oubli de la direction sûrement !)

### **Point sur la refonte des services...**

...à la direction numérique et à l'antenne, annoncée en CSE de septembre. Quelles répercussions en Aquitaine ?

L'info-consult est en cours, une réponse sera apportée en janvier.

### **Point sur le dispositif de caméras de surveillance...**

...dans les sites excentrés ? Quand sera-t-il en fonctionnement ?  
Les équipements sont installés mais pas branchés, en attente du CSE.

Les badges vont être mis en fonction incessamment sous peu, d'ici la fin de l'année.

### **Point sur la RCC :**

Combien de départs au 31 décembre ? Seront-ils remplacés, au BRI et à l'antenne, dans les locales, dans les Bex ?  
7 départs au 31 décembre. L'arbitrage se fera le 13 novembre pour leur remplacement. Dans les locales, les remplacements seront systématiques ; dans les bex « on y réfléchit ». Nous avons rappelé que l'ancienne directrice

régionale, qui est aujourd'hui directrice des régions, s'était engagée à remplacer tous les postes de locale et bex.

2 postes ont été publiés : un red chef adjoint et une documentaliste car il est urgent de les remplacer.

Exceptionnellement, les CET sont payés aux salariés pour qu'ils puissent libérer leur poste.

**Prochaine réunion d'IP (nous l'espérons moins houleuse)  
le 3 décembre. Merci de nous faire remonter vos remarques.**

**Elise Daycard et Hervé Morin, vos élus FO**